

Réf: Dossier 222687

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOROBALA-GNIRE-KOROKO CORPORATION »  
en abrégé « NGK CORPORATION »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
BANCO-NORD CITE BHCI LES TERMITES, Lot 36, Ilot 225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 07/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOROBALA-GNIRE-KOROKO CORPORATION » en abrégé « NGK CORPORATION »

Objet : Transport de personnes et de marchandises, Production et commercialisation de produits agropastoraux, halieutiques et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
BANCO-NORD CITE BHCI LES TERMITES, Lot 36, Ilot 225

Dirigeant(s) M DOSSO YOUSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08008 du 24/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53455/GTCA/RC/2023 du 24/07/2023

